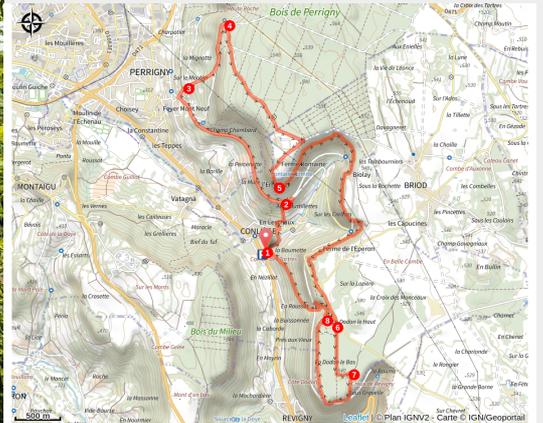


Conliège - l'Ermitage

CA ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération) - Conliège



Ermitage de Conliège (© Géonautrices/Jura Tourisme)



Sentier alternant entre l'ancienne voie de chemin de fer "PLM" et ses nombreux ouvrages d'art (tunnels, viaducs...) et de jolis sentiers offrant une vue panoramique sur la vallée. Le point d'orgue de cette randonnée est sans conteste l'Ermitage Saint-Anne de Conliège qui domine la reculée ainsi que l'église de Saint-Etienne de Coldre et sa nécropole mérovingienne (sans doute l'une des plus anciennes du Jura).

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 14.4 km

Dénivelé positif : 576 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Histoire et patrimoine, Naturel

Itinéraire

Départ : Conliège

Arrivée : Conliège

Balisage :  PR® (Promenades et Randonnées)

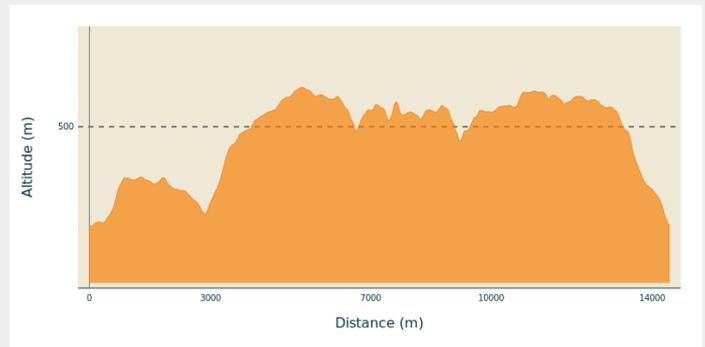
Communes : 1. Conliège

2. Perrigny

3. Briod

4. Revigny

Profil altimétrique



Altitude min 322 m Altitude max 570 m

1. Du parking « **Conliège Saugeois** », traverser la D 678 par le passage clouté à gauche. Passer « **Combe des Tartres** », prendre la rue Derrière les Jardins et dévaler la ruelle Marchande à gauche. Tourner à droite rue haute puis à gauche rue du Four. Monter à droite, puis à gauche. Aux « **Courtillettes** », virer à gauche et gagner « **Conliège Gare** ». > **Variante courte (niveau moyen, 10 km, 3 h 30, balisage blanc-rouge)** : à « **Conliège Gare** », gravir les escaliers et parvenir à « **L'Hermitage** ».
2. Poursuivre tout droit par la voie verte jusqu'au cimetière de « **Perrigny** ».
3. Monter à droite par la rue du Vieux-Mont. Après « **Noyselet** », poursuivre l'ascension, puis emprunter la piste forestière à gauche.
4. À « **La Plaine** » (*point de vue sur Lons-le-Saunier*), obliquer à angle aigu à droite sur la piste qui traverse le bois. Passer « **Le Pylône** » (*à droite, cimetière et église Saint-Étienne-de-Coldre*) et continuer par la route. À « **Coldre** », tourner à droite. Après « **La Ferme Romaine** », descendre à « **L'Hermitage** » (*ensemble de bâtiments entretenus par une association de sauvegarde ; abri, table de pique-nique, vue sur la vallée*).
5. Partir en direction de la « **Croix des Équinoxes** » par le chemin dominant la vallée, à flanc de coteau. Descendre vers le « **Chemin du Facteur** », puis continuer par le sentier à flanc (*belvédère des Tilleuls*). Poursuivre tout droit par la route, puis bifurquer à droite.
6. À « **En Dodon** », continuer par le chemin forestier. Il vire à gauche.
7. À « **La Guillotine** », tourner à droite et rejoindre le belvédère (*vue sur la vallée de Revigny*). Longer la falaise par le sentier en bordure du plateau.
8. Au poteau « **Les 100 Marches** », descendre à gauche dans la dépression. Passer dans le tunnel, dévaler les escaliers et suivre le sentier qui serpente en sous-bois. Il descend à « **Combe des Tartres** ». Traverser la D 678 et regagner le parking.

PATRIMOINE

La chapelle de Saint-Étienne-de-Coldre

Sans doute bâtie sur les vestiges d'un temple païen, l'église couvrait une paroisse très étendue : Briod, Conliège,

Perrigny, Crançot, Pably et Vevy, avant que les communes les plus éloignées ne souhaitent construire leur propre église. Le cimetière, partagé initialement au prorata du nombre d'habitants entre Briod, Conliège et Perrigny, n'est plus utilisé aujourd'hui que par Briod.

Ce site riche d'histoire a abrité une nécropole mérovingienne et un camp romain, dont les vestiges sont encore visibles au niveau de l'enceinte et de la ferme, dite romaine, dernière demeure de l'ancien village fortifié et inhabité depuis le XVII^e siècle. Sur les photos aériennes transparaissent les marques de ce passé.

ÉCONOMIE

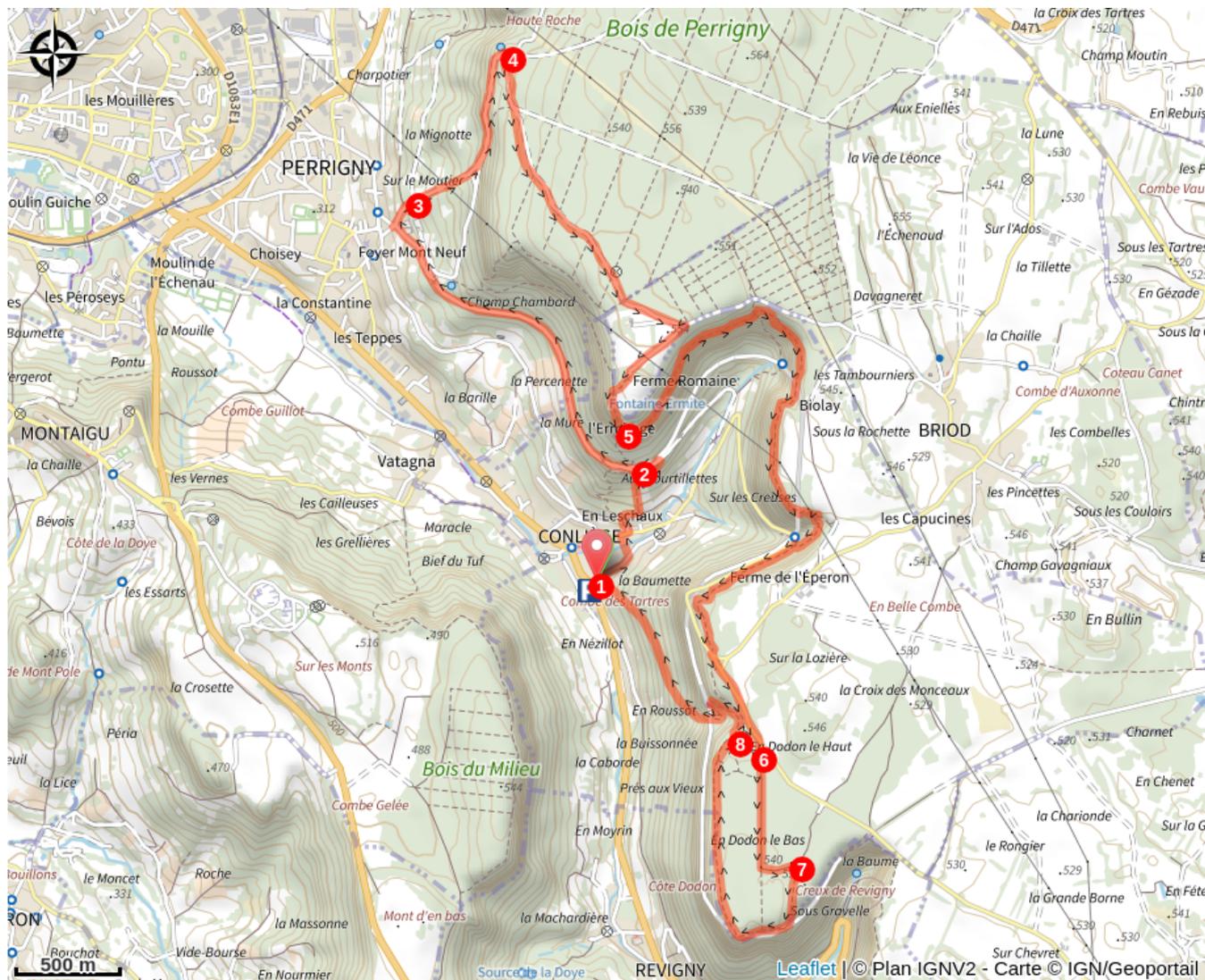
PLM et CFV

La ligne Lons - Champagnole, exploitée par la compagnie PLM, existait déjà depuis 1891 lorsque le Département du Jura décida de compléter sur son territoire les grandes lignes ouvertes sur le territoire français dans les années 1850. Un réseau local à voie métrique (large d'un mètre) fut créé. Concédé en 1898 à la Compagnie Générale des Chemins de Fer Vicinaux

(CFV), filiale du groupe Empain, le petit réseau permit de relier Lons à Saint-Claude.

Un embranchement près de Saint-Maur, la « Bifurcation », desservait Orgelet puis Arinthod. À Clairvaux, une autre branche allait ensuite conduire à Saint-Laurent puis Foncine. Les dernières dessertes furent achevées en 1907. Lons-le-Saunier - Saint-Claude en quatre heures et demie : tel était l'exploit du petit « tramway », au diminutif « tram » et au surnom « tacot ».

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Boucles Échappée Jurassienne

Recommandations

Tunnel (prévoir une lampe de poche)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Perrigny/Conliège par la D678.

Parking conseillé

Parking le Saugeois à Conliège

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CREUX DE REVIGNY

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Creux de Revigny sur la commune de Revigny.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Lons-le-Saunier

Place du 11 novembre, 39000 LONS-LE-SAUNIER

accueil@lons-jura.fr

Tel : 03 84 24 65 01

<https://www.lons-jura.fr/>

